AMENAGEMENT DES CLASSES

Dans le cadre du protocole sanitaire, chaque classe a été réaménagée pour respecter la distanciation. Le marquage au sol indique aux élèves le sens de circulation à suivre pour se déplacer vers leur bureau.

Classe PS-MS (accueil des enfants prioritaires) : 3 à 4 élèves





Classe GS-CP: 6 élèves







Classe CE1-CE2: maximum 10 élèves:





Classe CM1-CM2: maximum 10 élèves (11 si accueil de fratrie au sein de la classe):





